

Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)

Rapport de situation de 2024

(Soumis par le Président du WG-ORT)

Résumé des activités du Groupe de travail en 2024

Les activités du WG-ORT sont planifiées chaque année lors de la réunion intersessions de février afin de tenir compte des délibérations de la réunion annuelle précédente de la Commission. Le WG-ORT s'est réuni sous forme virtuelle les 7 et 8 février 2024 afin d'examiner les avancées dans le développement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT et de planifier les activités futures. Le rapport de la réunion, disponible sous la référence [COC_302/2024](#), détaille les activités résumées.

En 2024, le Secrétariat a poursuivi ses progrès dans le développement de l'IOMS en achevant la phase 3 (2 ans : 1er juin 2022 au 31 mai 2024) et commencer la phase 4 (2 ans : 1er juin 2024 au 31 mai 2026). Toutes les phases de développement de l'IOMS sont présentées dans le plan de travail du WG-ORT (tableau 6 du [COC_302/2024](#)). De grands progrès ont été réalisés dans les deux modules en cours de développement, le Gestionnaire des navires (contenant le UN/FLUX) et le Gestionnaire des formulaires. Il est prévu que les deux modules soient mis en production au début de 2025. En outre, conformément à la stratégie d'amélioration permanente de l'IOMS, des améliorations ont été constamment apportées à plusieurs outils administratifs et fonctionnalités de l'IOMS (détails dans le tableau 2 du [COC_302/2024](#)).

Module de Gestionnaire des navires

Les progrès réalisés dans le développement de deux (sur trois) modes de travail du Gestionnaire des navires (remplissage en ligne et hors ligne, pour enregistrer et autoriser les navires dans l'IOMS) ont permis au Secrétariat de faire une démonstration "en direct" lors de la réunion du WG-ORT, avec deux sessions de formation dédiées en ligne tenues en 2024. Des progrès significatifs ont également été réalisés en ce qui concerne l'intégration de l'UN/FLUX dans le module Gestionnaire des navires (3e mode de travail). Cette fonctionnalité permettra un échange automatique d'informations sur les navires entre l'IOMS et les CPC intéressées. Deux sous-modules supplémentaires du Gestionnaire de navires, destinés à gérer les autorisations de transbordement et les accords d'affrètement, avec des modes de travail en ligne et hors ligne, ont été développés pendant la période intersessions. Ces deux sous-modules ont été présentés et testés lors de la deuxième session de formation consacrée au Gestionnaire des navires. Dans l'ensemble, le développement du module de Gestionnaire des navires est pratiquement achevé et fait actuellement l'objet de tests intensifs (Secrétariat et utilisateurs de l'IOMS) en vue d'une mise en production, comme prévu, en janvier 2025, avec l'obligation pour les CPC d'utiliser le module pour éditer les caractéristiques et les autorisations des navires en avril 2025. Le mode de travail de l'échange automatique de données (utilisant UN/FLUX) et le sous-module sur les accords d'affrètement pourraient être légèrement retardés, car il faut du temps supplémentaire pour résoudre quelques problèmes techniques. Ce retard potentiel n'affectera pas le calendrier de mise en production du module de Gestionnaire des navires.

Module de Gestionnaire des formulaires

Le développement du module de Gestionnaire de formulaires est pratiquement achevé et fait l'objet d'une mise au point et de tests approfondis à l'aide de plusieurs formulaires standard de l'ICCAT. Les formulaires restants (35 sur un total de près de 50 formulaires ICCAT existants) seront continuellement ajoutés à l'avenir dès que chacun d'entre eux sera normalisé. Ce processus de normalisation continuera d'augmenter la pertinence du module de Gestionnaire de formulaires, en permettant de manière cohérente que des informations supplémentaires soient fournies/gérées par les CPC de l'ICCAT par le biais de l'IOMS. Le Secrétariat a également pu faire une démonstration "en direct" lors de la réunion annuelle de 2024. En outre, une session de formation sur ce module a été organisée en juin 2024. Le module est prêt à être mis en production en janvier 2025 et les CPC devront soumettre le formulaire CP01 par l'intermédiaire de l'IOMS à partir d'avril 2025.

Autres activités pertinentes

Pour accélérer le processus de formation des utilisateurs de l'IOMS en utilisant les nouveaux modules, le Secrétariat a créé un environnement de test de l'IOMS (IOMS sandbox : <https://sandbox-ioms.iccat.int>) identique à l'IOMS en production mais avec les nouveaux modules qui peuvent être utilisés pour s'entraîner avec les nouvelles fonctionnalités développées. Le WG-ORT recommande vivement à tous les utilisateurs de l'IOMS de commencer à utiliser le nouvel environnement sandbox afin de se former et de collaborer au développement de l'IOMS en identifiant les erreurs et en recommandant des améliorations aux différents modules.

Le WG-ORT a également établi en 2024 un groupe de travail *ad hoc* pour réduire la redondance des exigences en matière de déclaration, l'un des objectifs prioritaires du WG-ORT. Il a commencé son travail par correspondance, en fournissant des recommandations à la Sous-commission 4/au COC sur la manière de réduire la redondance dans les mesures relatives aux requins. Le premier rapport intérimaire est disponible sous la référence PA4_807/2024.

Pour répondre à plusieurs malentendus sur la terminologie (concepts, définitions, etc.) utilisée par l'IOMS en relation avec le module du Gestionnaire des navires, le WG-ORT a décidé de créer le "glossaire des termes et définitions de l'IOMS". Le projet a été présenté et entériné à la 17e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM). Ce glossaire évoluera au fil du temps et couvrira l'ensemble de la terminologie utilisée par l'IOMS. Le WG-ORT guidera le développement de cette activité par le Secrétariat et le soutien de l'IMM et d'autres organes subsidiaires pertinents de l'ICCAT. À un stade ultérieur, il sera également publié directement à l'intérieur de l'IOMS.

Après deux ans de travail pour délibérer sur le type de licence open-source à adopter pour l'IOMS, le WG-ORT a finalement adopté la licence open-source GPLv3 (détails dans la section 6 du [COC_302/2024](#)) pour le code source de l'IOMS.

Principales mises à jour du plan de travail du WG-ORT

Le plan de travail de 2024 du WG-ORT a été reprogrammé pour tenir compte des changements convenus pour la phase 4 (qui vient de commencer) et la phase 5. Le plan de travail adopté est présenté à l'**appendice 1**. Les principaux changements, présentés par ordre de priorité, sont les suivants :

- Phase 4 (du 1er juin 2024 au 31 mai 2026) :
 - Acheter le module du Gestionnaire de navires
 - Acheter le module du Gestionnaire de formulaires
 - Démarrer le module du Gestionnaire de ports
 - Démarrer le module des feuilles de contrôle Requins/Istiophoridés
 - Module du Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1) (2ème année)
 - Gestionnaire des tableaux d'application (2ème année)
 - Ateliers de formation, le cas échéant

- Phase 5 (du 1er juin 2026 au 31 mai 2028) :
 - Module de gestionnaire du programme SDP (SWO et BET)
 - Module du Gestionnaire des rapports de capture hebdomadaires/mensuels de BFT (thon rouge)
 - Module du Gestionnaire de T2CE (prise et effort de tâche 2)
 - Autres modules envisagés
 - Échantillons de fréquence de tailles de la tâche 2
 - Caractéristiques de la flottille de la tâche 1
 - Déclarations/rapports de transbordement, déclarations d'approvisionnement
 - Rapports du programme d'inspection conjointe/d'inspection portuaire
 - Plans de pêche, accords d'accès, etc.

Le plan de travail de l'IOMS sera révisé par le WG-ORT à la réunion intersessions de 2025 (février 2025), et potentiellement ajusté en fonction des progrès accomplis à la réunion et des priorités déterminées par la Commission à la réunion annuelle de 2024. Ces ajustements incluront un aperçu plus détaillé des activités et des priorités prévues pour la phase 5.

Travaux intersessions de 2024

En plus des diverses améliorations de l'IOMS discutées/adoptées (tableau 2 du [COC_302/2024](#)), le WG-ORT, en collaboration avec le Secrétariat, a planifié la liste suivante de travaux intersessions :

Actions de suivi et tâches intersessions du WG-ORT :

1. Examiner et adopter le rapport de la réunion de février 2024, y compris les modifications du plan de travail.
2. Dans le cadre du rapport de situation du WG-ORT de 2024 qui sera soumis au Comité d'application lors de la réunion annuelle, le Président doit inclure des détails qui décrivent les activités du personnel technique du Secrétariat pour développer et maintenir l'IOMS et pour faciliter la déclaration des CPC et identifier les besoins futurs pour traiter la redondance des exigences de déclaration. Les parties pertinentes de ce rapport seront également présentées au STACFAD.
3. Le Président doit créer le "glossaire des termes et définitions de l'IOMS" pour examen (et approbation) par le Groupe de travail sur les mesures de contrôle intégrés (IMM).
4. Le Département d'application soulèvera la question de la cohérence de la terminologie entre les ORGP thonières lors de la prochaine réunion du Réseau conformité thon.
5. Envisager d'ajouter une présentation sur le Gestionnaire de navires au Groupe de travail IMM (le Secrétariat en discutera avec le Président du Groupe de travail IMM).
6. Le Secrétariat fournira une description plus détaillée des différences entre les deux principales options de licence (EUPL v 1.2 et GPL v3) dans le rapport de réunion. Le Président demandera aux membres du WG-ORT de lui faire part de leurs préoccupations ou de leurs préférences pendant la période intersessions, à une date déterminée, bien avant la date limite du 1er juillet 2024 fixée par la FAO. En l'absence d'une préférence marquée pour une option de la part de la majorité du groupe, le WG-ORT s'en remettra à l'expertise du Secrétariat.
7. Le Président communiquera avec les Présidents de la Sous-commission 4 et du COC à la demande du WG-ORT pour que la Sous-commission 4 modifie et simplifie les feuilles de contrôle des istiophoridés et des requins.
8. Le Président coordonnera avec le Secrétariat pour confirmer que la [Rec. 22-17](#) n'a pas besoin d'être mise à jour pour exiger des CPC qu'elles utilisent les nouveaux modules de l'IOMS, y compris le Gestionnaire des navires et le Gestionnaire de formulaires, afin de satisfaire aux exigences en matière de déclaration.
9. Le Secrétariat préparera une proposition pour la prochaine réunion du WG-ORT sur la mise à disposition du public des données appropriées de l'IOMS.
10. Le Président et le Secrétariat travailleront pendant la période intersessions pour élaborer une proposition pour le COC en 2024 sur la traduction des données de l'IOMS en trois langues et détermineront le moment opportun pour demander des ressources au STACFAD afin de développer cette capacité.
11. Le WG-ORT formera un groupe de travail *ad hoc* pour traiter la question de la redondance. Le Président demandera si des membres du WG-ORT sont intéressés à y participer. Le groupe *ad hoc* travaillera pendant la période intersessions par correspondance et présentera un rapport intérimaire à la Commission en 2024 et fournira une présentation formelle lors de la prochaine réunion du WG-ORT en 2025. Le groupe *ad hoc* identifiera les besoins de financement et de ressources supplémentaires pour cet effort et les présentera au STACFAD (voir point 2).
12. Le Secrétariat établira des contacts initiaux avec la FAO et la CTOI concernant la future mise en œuvre des échanges de données requis par la [Rec. 23-17](#) de l'ICCAT, en vue de développer des mécanismes efficaces de partage des données pour les CPC par le biais d'un module dédié de l'IOMS dans une phase future. La possibilité d'utiliser UN/FLUX sera envisagée pour ces échanges.

Ces tâches ont progressé comme prévu sans ajustements majeurs. La majorité des tâches intersessions sont déjà achevées (1 à 8, 10, 11, 12) au moment de la réunion annuelle de 2024. La tâche 9 sera abordée lors de la réunion intersessions du WG-ORT en 2025. Lors de l'examen de la tâche 8, le Président du WG-ORT, en consultation avec le Secrétariat, a présenté une révision de la [Rec. 22-17](#) (COC-319/2024).

Sessions de formation à l'IOMS

Le WG-ORT a convenu d'organiser trois sessions de formation de l'IOMS en 2024, deux axées sur le

Gestionnaire de navires (30 avril 2024 et 7 octobre 2024) et une axée sur le Gestionnaire de formulaires (24 juin 2024). La participation à toutes les sessions a été en moyenne de plus de 70 personnes provenant de 32 CPC, ainsi que de divers mandataires de l'ICCAT et du personnel du Secrétariat. Toutes les sessions de formation enregistrées restent disponibles pour les CPC de l'ICCAT inscrites et les utilisateurs potentiels de l'IOMS.

Afin de faciliter la planification du calendrier des réunions de la Commission en 2024, le WG-ORT a programmé à l'avance deux sessions de formation supplémentaires en 2025. Les dates exactes seront convenues lors de la prochaine réunion intersessions du WG-ORG.

Une assistance complémentaire a été apportée aux utilisateurs de l'IOMS de plusieurs CPC en 2024, faisant suite à des demandes explicites de sessions individuelles adressées au Secrétariat. Le Secrétariat a rappelé que cette modalité complémentaire d'aide aux utilisateurs, également proposée avec grand succès lors de la réunion annuelle de la Commission de 2023 (Le Caire, Égypte), sera maintenue à l'avenir.

Déclaration annuelle en 2024

L'IOMS de l'ICCAT est en production depuis le 1er août 2021, le module de Rapport annuel (section 3/Partie 1 et section 3/Partie 2) étant disponible en ligne depuis ces trois dernières années. La soumission des rapports annuels par le biais de l'IOMS pour 2021 (année expérimentale) et 2022 (recommandée pour le remplissage en ligne) a essentiellement servi à des fins de formation, tandis que la soumission du rapport annuel (section 3/Partie 1 et section 3/Partie 2) par le biais de l'IOMS a été une exigence depuis 2023 (paragraphe 2 de la [Rec. 22-17](#)).

Comme les années précédentes, le Secrétariat a aidé toutes les CPC de l'ICCAT à remplir les Rapports annuels de 2024 dans l'IOMS, tel que recommandé par le WG-ORT. Un résumé des indicateurs statistiques concernant la soumission des rapports annuels au moyen de l'IOMS pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024 (au 24 octobre 2023) est présenté au **tableau 1**. Les rapports annuels pour 2021 et 2022 (années probatoires) ont été inclus à des fins de comparaison, principalement pour observer les progrès réalisés par les CPC de l'ICCAT dans l'utilisation de l'IOMS.

En 2024, un total de 47 CPC (44 Parties contractantes ; 3 Parties non contractantes coopérantes) ont utilisé l'IOMS (82% des 57 CPC) afin de fournir les deux parties de la Section 3 (Partie 1 : Dispositions statistiques ; Partie 2 : Dispositions relatives à l'application) des rapports annuels de 2024. Toutefois, certaines CPC doivent encore remplir et soumettre la première version ou les deux sections du rapport annuel de 2024 (Partie 1 : 5 CPC ; Partie 2: 9 CPC). Parmi les CPC qui ont utilisé l'IOMS, le nombre de CPC ayant sollicité l'assistance du Secrétariat pour remplir les deux sections du rapport annuel a diminué de manière constante en moyenne, passant de 42 % (24 CPC) en 2021 à seulement 4 % (3 CPC) en 2024. Cette tendance à l'amélioration indique probablement l'acquisition d'une plus grande autonomie en ce qui concerne l'utilisation de l'IOMS par les utilisateurs des CPC, reflétant l'investissement raisonnable et le succès de la politique d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS notamment au cours de ces deux dernières années.

Conformément au paragraphe 1 de la [Rec. 22-17](#), toutes les CPC de l'ICCAT ont enregistré au moins un utilisateur dans l'IOMS à la date de la Réunion annuelle de 2023. Ces indicateurs statistiques, ainsi que d'autres, sont également disponibles pour les utilisateurs enregistrés de l'IOMS (les deux rôles des CPC : administrateurs et fonctionnaires) sur le portail en ligne de l'IOMS (<https://ioms.iccat.int>).

La Partie 2.2 de la Section 2 du Rapport annuel de 2024 invite les CPC à informer la Commission des principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et dans le respect des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT. Une seule CPC a indiqué avoir rencontré des difficultés dans l'utilisation du système IOMS (voir [COC_311/2024](#) pour de plus amples détails).

Activités du personnel technique du Secrétariat pour développer et maintenir l'IOMS

Le Secrétariat comprend 4 personnes qui travaillent à plein temps à l'IOMS (budget 2024-2025), en plus d'un autre membre du personnel qui consacre 5% de son temps à la supervision du système intégré de gestion en ligne. En outre, un expert externe, financé par le GEF, fournit des services de conseil axés sur l'interopérabilité du système. Ces activités portent sur la maintenance du système actuel, le développement de nouveaux modules et l'assistance aux CPC dans l'utilisation de la plateforme. La charge de travail du

Secrétariat a augmenté de manière significative pour les tâches liées à l'IOMS en raison de la mise en œuvre de nouveaux modules et du plan de travail agressif du WG-ORT pour poursuivre la transition vers la déclaration en ligne.

Le budget ordinaire de l'IOMS pour 2024-2025 a été porté à 328.846,67 € pour 2024 et à 412.180 € pour 2025 (contre 212.180 €) par la Commission lors de sa réunion annuelle de 2023. Cette augmentation a permis d'ajouter deux experts à temps plein à l'équipe de l'IOMS, qui ne comptait auparavant que deux membres du personnel. Il convient de noter que toute diminution du budget ou du personnel empêchera le Secrétariat d'assurer simultanément la maintenance du système, le développement de nouveaux modules ou l'assistance aux CPC.

2025 et au-delà

Afin de poursuivre les avancées du WG-ORT dans la réduction de la charge liée aux exigences en matière de déclaration de l'ICCAT tant pour le Secrétariat que pour les CPC et de faciliter l'accès à de précieuses informations, le WG-ORT demande à se réunir sous forme virtuelle pendant la période intersessions 2025 pour poursuivre ses travaux sur les phases 4 et 5 de l'IOMS. Le WG-ORT soutient également la tenue en 2025 de deux sessions de formation à l'IOMS préalablement convenues.

Tableau 1. Nombre de Rapports annuels (et ratios relatifs) disponibles dans l'IOMS pour 2021, 2022, 2023 et 2024, par section, état d'achèvement et mode de remplissage (avec/sans l'assistance du Secrétariat). Les valeurs en « rouge » indiquent le nombre de sections en attente qui doivent être complétées par les différents CPC dans les plus brefs délais.

Indicator	Section	Completion status	Party type	Year of annual report / Secretariat support [Yes/No]															
				2021				2022				2023				2024			
				No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total
number of annual reports	Compliance (Section 3/Part 2)	complete	CP	18	19		37	32	10		42	37	1		38	41		41	
			NCC	1	3		4	5		5	5		5	3		3			
		incomplete	CP	3	2	10	15	1	3	6	10		14	14	6	2	4	12	
			NCC			1	1							1			1		
		Total		22	24	11	57	38	13	6	57	42	1	14	57	51	2	4	57
	Statistical (Section 3/Part 1)	complete	CP	17	21		38	32	10		42	36	1		37	44		44	
			NCC	2	2		4	5		5	5		5	3		3			
		incomplete	CP	4	1	9	14	1	6	3	10	2	2	11	15	2	3	4	9
			NCC			1	1										1	1	
		Total		23	24	10	57	38	16	3	57	43	3	11	57	49	3	5	57
Ratio (%)	Compliance (Section 3/Part 2)	complete	CP	32%	33%		65%	56%	18%		74%	65%	2%		67%	65%	2%	67%	
			NCC	2%	5%		7%	9%		9%	9%		9%	9%		9%			
		incomplete	CP	5%	4%	18%	26%	2%	5%	11%	18%		25%	25%		25%	25%		
			NCC			2%	2%												
		Total	39%	42%	19%	100%	67%	23%	11%	100%	74%	2%	25%	100%	74%	2%	25%	100%	
	Statistical (Section 3/Part 1)	complete	CP	30%	37%		67%	56%	18%		74%	63%	2%		65%	63%	2%	65%	
			NCC	4%	4%		7%	9%		9%	9%		9%	9%		9%			
		incomplete	CP	7%	2%	16%	25%	2%	11%	5%	18%	4%	4%	19%	26%	4%	4%	19%	26%
			NCC			2%	2%												
		Total	40%	42%	18%	100%	67%	28%	5%	100%	75%	5%	19%	100%	75%	5%	19%	100%	

Programme de travail révisé de l'IOMS (2024), couvrant les phases de développement actuelles et futures

Phase	Priorité	Module/ Tâche	Description	Exigences en matière de données	État du développement.	Date du début	Date de la fin	Fin de la phase	Budget	Remarques
1	1	Module	Noyau/base de données de l'IOMS	N/A	Achevé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	2	Module	Rapport annuel IOMS (Partie II/Section 3, Partie I/Annexe 1)	S:GEN01, M:GEN01	Achevé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	3	Tâche	IOMS en production		Achevé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	1	Tâche	Sessions d'ateliers de formation (phase 1)		Achevé	28/04/2022	01/09/2022	2	COM-18	Deux sessions (4 heures chacune)
1	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		En cours	01/06/2019	n/a	n/a	COM-18	Tâche continue (maintenance)
2	1	Module	Système d'aide dynamique (module)	N/A	Achevé	31/03/2021	31/03/2022	2	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Adaptations à la nouvelle définition des rôles	N/A	Achevé	15/02/2022	15/03/2022	2	COM-19	Adopté par le WG-ORT 2022
2	1	Module	Gestionnaire de navires ICCAT	Jusqu'à 21 exigences en matière de données (immatriculation du navire, 11 listes d'autorisations, transporteurs, accords d'affrètement, autorisations de transbordement, activité de l'année précédente)	En cours	01/03/2021	31/10/2024	4	COM-19 & CPC (UE)	Le développement a été étendu à la phase 3 (10 mois supplémentaires) conjointement avec l'intégration UN/FLUX. Partiellement couvert par les contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023, 2024)
2	1	Tâche	Intégration de UN/FLUX dans Gestionnaire du navire	Toutes les exigences en matière d'enregistrement et d'autorisation des navires (11 listes)	En cours	01/04/2022	31/10/2024	4	CPC (UE)	Contribution de l'UE (2021, 2022, 2023, 2024)
2	2	Module	Amélioration du système d'aide dynamique (généralisation)	N/A	Achevé	01/04/2022	31/03/2023	3	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur les navires (1ère session)	N/A	Prévu	29/04/2024		4	COM-19	Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS dans le module de navires
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur les navires (2e session)	N/A	Prévu	09/10/2024		4	COM-19	Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS dans le module de navires (facultatif)
2	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	N/A	Prévu	01/06/2020	n/a	n/a	COM-19	Tâche continue (maintenance)
3	1	Module	Gestionnaire de formulaires	Module pour télécharger et gérer tous les formulaires ICCAT (ST, CP, TG)	En cours	01/07/2023	30/09/2024	4	COM-21	Inclut les améliorations issues des ateliers
3	1	Tâche	Sessions de l'atelier pour les gestionnaires de formulaires	N/A	Prévu	04/07/2024	À déterminer	4	COM-21	
3	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	N/A	En cours	01/06/2022	n/a	n/a	COM-21	Tâche continue (maintenance)

Phase	Priorité	Module/ Tâche	Description	Exigences en matière de données	État du développement.	Date du début	Date de la fin	Fin de la phase	Budget	Remarques
			améliorations et la correction des erreurs)							
4	1	Module	Gestionnaire de ports	M:GEN11, M:GEN12, M:BFT20, M:BFT21, M:SWO10	Prévu	01/11/2024	À déterminer	4	COM-21	
4	1	Module	Gestionnaire des feuilles de contrôle Requins/Istiophoridés	M:SHK05, M:BIL01	Planification	01/12/2024	À déterminer	4	COM-21	Impossible de réutiliser le code AR. Implique d'importants changements structurels
4	1	Tâche	Sessions de formation/ateliers sur les feuilles de contrôle requins/istiophoridés	N/A	Prévu	À déterminer	À déterminer	4	COM-21	
4	3	Module	Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1)	S:GEN03	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	Le début peut être modifié (en fonction de l'étude sur le temps nécessaire)
4	4	Module	Gestionnaire des tableaux d'application (COCT)	M:GEN03	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	Le début peut être modifié (en fonction de l'étude sur le temps nécessaire)
4	1	Tâche	Sessions de formation/ateliers T1NC/COCT	N/A	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	
4	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	N/A	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	
5	1	Module	Programmes SDP (SWO, BET)	M:TRO06, M:SWO01	Planification	À déterminer			COM-25	
5	2	Module	Gestionnaire des rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)	M:BFT22, M:BFT23, M:TRO14	Planification	À déterminer			COM-25	
5	3	Module	Prise et effort - Tâche 2	S:GEN04	Planification	À déterminer			COM-25	
5	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		Planification	À déterminer			COM-25	

Informations complémentaires sur les phases de l'IOMS :

Phase	Début	Fin	Budget (mois)	Réunion du COM	Année budgétaire	Type de budget
Phase 1	01/06/2019	31/05/2020	12	Annuel	2018	Extraordinaire
Phase 2	01/06/2020	31/05/2022	24	biennal	2019	Ordinaire
Phase 3	01/06/2022	31/05/2024	24	biennal	2021	Ordinaire
Phase 4	01/06/2024	31/05/2026	24	biennal	2023	Ordinaire